

SRGS



Le Cher

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Région
Centre



• *Rédaction et édition :*
Centre régional
de la propriété forestière
d'Ile-de-France et du Centre

Schéma régional de gestion sylvicole

en région Centre

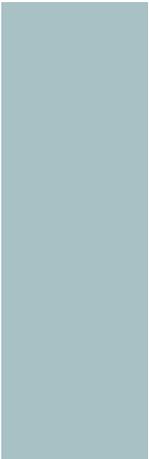
Tome 3 - Sommaire



Mon département

Le Cher (18)

page 5



Ma région forestière

Le Boischaut-nord 9

Le Boischaut-sud et la vallée de Germiny 13

La Champagne berrichonne 17

La Marche 21

Le Pays-Fort 25

La Sologne 29

Crédits photos *Photos du CRPF*
sauf : Chambre d'agriculture de l'Indre, p.22.
Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne, p.30.



Mon département

SRGS

RÉGION CENTRE

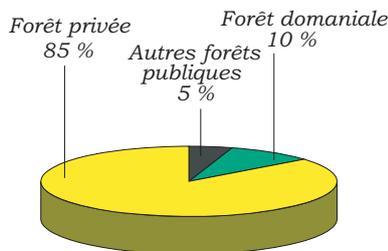
(18) Cher

Quelle est l'identité forestière de mon département ?

Les surfaces boisées

Le Cher est le 3^e département de la région en surface boisée (tab.1) avec 171 800 ha de forêts, soit 19 % de la surface boisée régionale. Le taux de boisement départemental (24 %) est légèrement supérieur à la moyenne régionale. La forêt a gagné près de 10 000 ha entre 1986 et 1999. Les peupleraies couvrent environ 4 000 ha. (source : SCEES, Agreste 2000)

fig.1 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1999).



tab.1 : Surfaces boisées et taux de boisement (source : Inventaire forestier national 1999).

Surface totale	730 500 ha
Formations boisées	171 800 ha
Taux de boisement	24 %

La propriété forestière

La forêt privée est très largement dominante. Mais les forêts publiques occupent une surface relativement importante (fig.1). Le Cher tient la 2^e place de la région (après le Loiret) en surface de forêts publiques. La moitié de la surface des forêts communales de la région est située dans ce département.

tab.2 : Part des essences principales, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1999).

	Feuillus		Résineux	
		dont chênes		dont pins
Surface	140 900 ha	111 800 ha	27 800 ha	23 400 ha
Part de la surface boisée	84 %	66 %	16 %	14 %

Les essences principales

La forêt du Cher est essentiellement feuillue (tab.2). Les peuplements de chênes représentent pratiquement les 2/3 de la surface boisée du département, ce qui correspond à la moyenne régionale.

La proportion de résineux, principalement pins et douglas, a fortement augmenté entre 1986 et 1999 à la suite de reboisements.

Les chênes dominent dans la futaie et sont moins présents dans le taillis, où le bouleau est majoritaire, suivi du charme et du châtaignier (fig.2).

Le pin sylvestre est la 2^e essence après les chênes. On constate cependant depuis peu une augmentation sensible des surfaces en pin laricio, au détriment des autres pins.

fig.2 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1999).

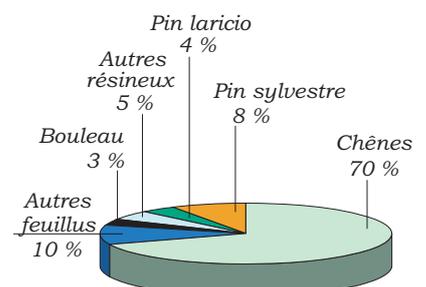
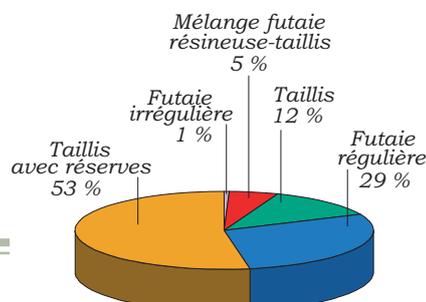


fig.3 : Surface occupée par les grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1999).



Les peuplements forestiers en forêt privée

Les peuplements rencontrés sont majoritairement des taillis avec réserves de chênes sessile et pédonculé (tab.3). Ce type de peuplement inclut les peuplements mosaïques comportant des résineux isolés, assez fréquents en Sologne. Une proportion importante est en cours de conversion en futaie.

Les forêts privées du Cher possèdent dans l'ensemble un matériel sur pied assez riche assurant une bonne production, mis à part le cas de la Champagne berrichonne.

Les taillis avec réserves occupent dans le Cher une place plus importante que la moyenne régionale (fig.3). C'est le département qui compte la plus faible part en taillis simple, du fait des opérations de conversion engagées par balivage intensif ou éclaircie de taillis.

tab.3 : Volume sur pied¹ et accroissement des principaux peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1998).

Type de peuplement ²	Surface	Volume moyen	Accroissement moyen
Mélanges futaie feuillue-taillis	81 900 ha	159 m ³ /ha	6 m ³ /ha/an
Futaies résineuses	15 000 ha	179 m ³ /ha	11 m ³ /ha/an
Taillis	13 900 ha	108 m ³ /ha	5 m ³ /ha/an
Futaies feuillues	5 800 ha	138 m ³ /ha	5 m ³ /ha/an
Total département	144 300 ha	147 m ³ /ha	6 m ³ /ha/an

¹ Volume bois fort, c'est-à-dire volume du tronc et des branches jusqu'à 7 cm de diamètre.

² Types de peuplements définis par l'Inventaire forestier national.

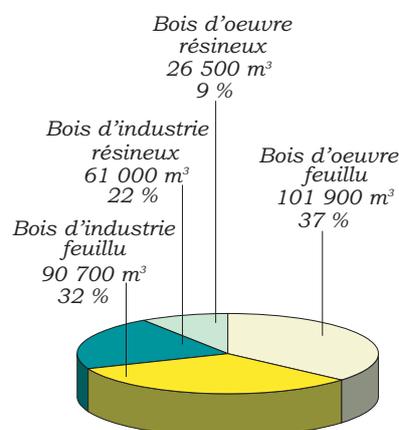
Production et exploitation du bois

Le Cher est le 3^e département de la région Centre pour les volumes prélevés, après le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire. Pourtant, le taux de prélèvement global demeure faible (tab.4) et même inférieur à la moyenne régionale en ce qui concerne les résineux, une partie des peuplements résineux étant encore jeune et non récoltable.

Le volume exploité en 2000 est d'environ 303 000 m³ de bois (source : Enquête annuelle de branche). Le Cher fournit près de 20 % du volume exploité dans la région, dont une grande part de bois d'œuvre feuillu (fig.4).

Chênes et pins représentent 95 % des sciages du département.

fig.4 : Volumes exploités par catégorie de produit (source : Service régional de la forêt et du bois, Enquête annuelle de branche 1995-2000).



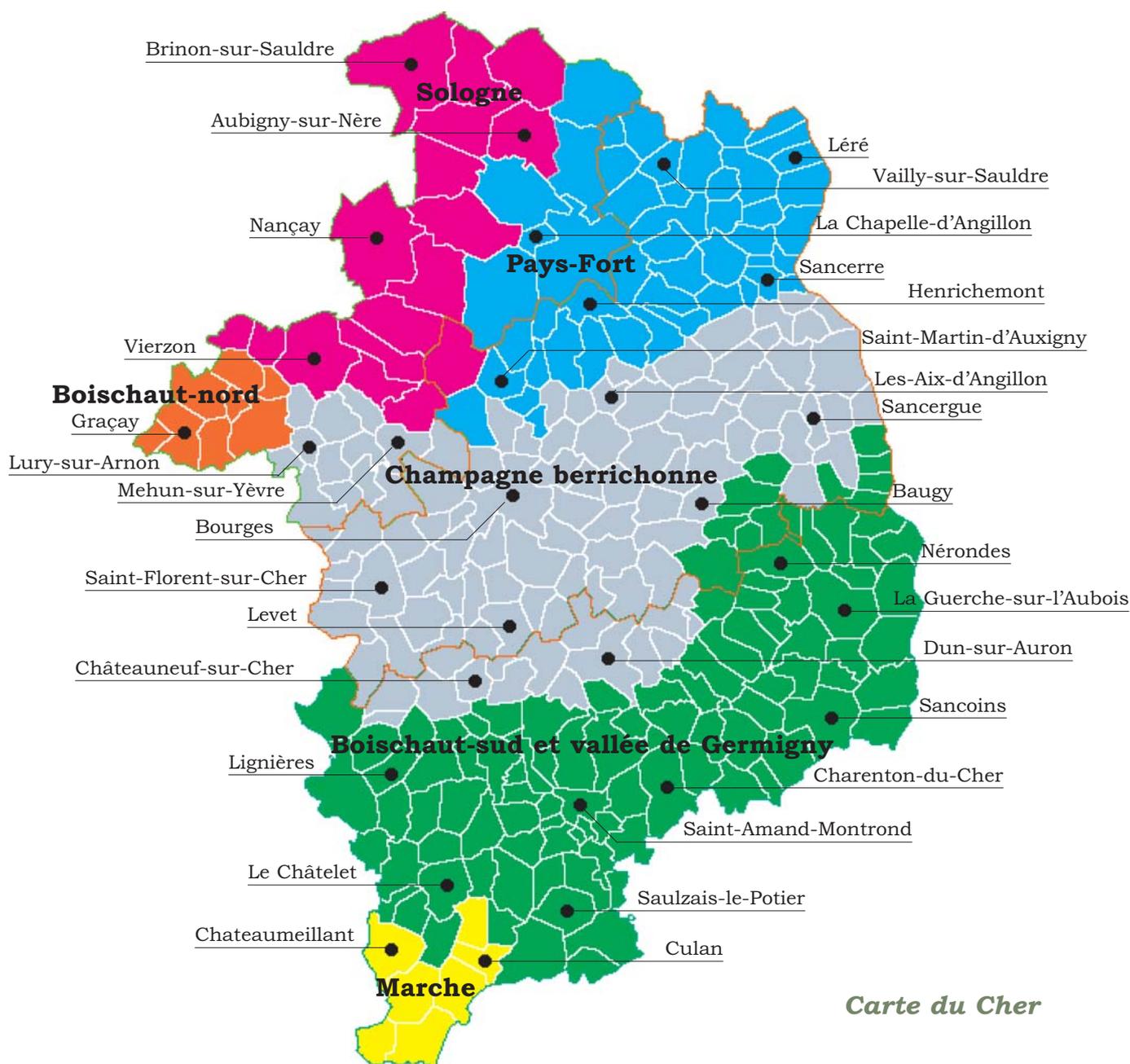
tab.4 : Rapport volumes prélevés/accroissement des peuplements entre 1986 et 1999, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1999).

Taux de prélèvement		
total	feuillus	résineux
52 %	52 %	51 %

Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

Le Cher est découpé en 6 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous). Certaines ont une vocation forestière marquée, en particulier la Sologne avec un taux de boisement très élevé, d'autres ont un caractère agricole affirmé : la Champagne berrichonne, territoire de champs ouverts et la Marche, région plus bocagère.

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte du Cher

Le Cher présente un taux de boisement légèrement supérieur à la moyenne régionale



Qui contacter dans le département du Cher ?

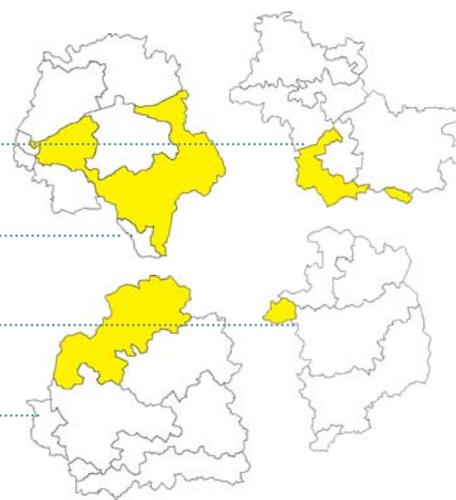
Suivant l'objet de ma demande...

je peux contacter :

Défense des intérêts des sylviculteurs, représentation, assurance, informations juridiques, législatives et économiques	Syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs
Conseil technique	CRPF, coopératives, experts forestiers
Réunions techniques d'information et de formation	CRPF, FOGEFOR du Centre, CETEF du Berry, syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs
Mise en place d'essais, expérimentation	CETEF du Berry, CRPF
Problèmes phytosanitaires	Correspondant départemental du DSF
Certification	PEFC-Centre, CRPF, coopératives, experts forestiers, CETEF du Berry
Demande de subvention	DDAF
Demande d'autorisation de coupe extraordinaire	CRPF
Déclaration de coupe d'urgence	CRPF
Demande d'autorisation administrative de coupe	DDAF
Délivrance de certificat ISF ou Monichon	DDAF
Boisement des terres agricoles	DDAF, ADASEA
Agrément du PSG	CRPF
Elaboration des documents de gestion	Coopératives, experts forestiers
Gestion forestière : réalisation de travaux	Coopératives, experts forestiers, techniciens forestiers indépendants, BTFC
Commercialisation, expertise, estimation	Coopératives, experts forestiers
Aide à l'élaboration d'un dossier de demande de subvention	Coopératives, experts forestiers
Demande de plan de chasse	Fédération départementale des chasseurs
Réclamation ou recours sur le plan de chasse	Préfet de département
Renseignements sur les contrats Natura 2000	DDAF, Diren

Les adresses sont disponibles au CRPF Ile-de-France Centre

Région forestière
 du Loir-et-Cher
 de l'Indre-et-Loire
 du Cher
 de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Boischaute-nord

Caractéristiques naturelles

Cette vaste région (476 500 ha) est formée par un plateau vallonné, incliné vers l'ouest et le nord et fortement creusé par les vallées. Elle est limitée au nord par la Loire. Elle s'étend sur 4 départements de la région Centre (tab.1) : le Cher (2 % de la part départementale), l'Indre (25 %), l'Indre-et-Loire (41 %) où elle est appelée Gâtine sud-tourangelle et le Loir-et-Cher (11 %) où elle est appelée plateaux et collines du Cher.

Climat

La pluviosité est bien répartie dans l'année, mais reste faible (tab.2). Les températures moyennes sont douces, mais le nombre de jours de gelée est assez élevé. Les caractéristiques climatiques, favorables à la production de chêne et de pin, sont limitées pour les essences exigeantes en eau (douglas, hêtre,...).

A craindre :
 la sécheresse estivale et les gelées tardives.

tab.2 : Données climatiques moyennes du Boischaute-nord.

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	66 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	11,2°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Boischaute-nord.

	Cher	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Total
Surface totale	19 100 ha	153 300 ha	229 400 ha	74 700 ha	476 500 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	2 700 ha	29 500 ha	61 800 ha	22 800 ha	116 800 ha
Taux de boisement	14 %	19 %	27 %	31 %	25 %
Surface des peupleraies	100 ha	1 300 ha	2 100 ha	700 ha	4 200 ha
Altitude moyenne	130 m				
Altitudes extrêmes	minimum : 40 m à l'ouest dans le lit de la Loire (37) maximum : 200 m au nord de Palluau (36)				
Cours d'eau principaux	l'Indre, le Cher, la Loire (en limite nord) la Vienne, la Creuse et la Claise en limite sud-ouest la Masse, le Fouzon, le Modon, l'Indrois				

Abondance de la forêt
mais aussi région de culture et d'élevage



Géologie et pédologie

La région est assez homogène sur le plan géologique : elle est pratiquement totalement recouverte d'argile à silex, avec par endroits des placages de limon des plateaux. On rencontre en quelques points des calcaires fissurés et des faluns et, en bordure de la Sologne, l'alternance de sables et d'argiles typiques de cette région. Les sols sont beaucoup plus variés. Ce sont des sols bruns plus ou moins lessivés, souvent profonds, avec une tendance à la podzolisation sur sable ou limon, ou à l'hydromorphie sur argile. Sur roche-mère calcaire (très locale-

ment), ils sont plus riches. Les vallées sont couvertes de riches alluvions.

Contexte général et vocation forestière

Cette région, très étendue, présente des différences sensibles de climat et de relief lui permettant d'accueillir une végétation variée. La forêt est abondante, surtout sur les argiles à silex et les sables. Le Boischaut-nord est aussi une région agricole, avec des cultures variées et de l'élevage.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Catalogue de typologie des stations forestières du Boischaut-Nord et de la Gâtine sud-tourangelle (P. Boiron, chambre d'agriculture de l'Indre, 2000).

La forêt du Boischaut-nord

Boisements et formations végétales

Les boisements sont constitués de nombreux boqueteaux, mais aussi de massifs forestiers étendus (fig.1). Les peupleraies sont nombreuses, dans les grandes vallées et les talwegs humides.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

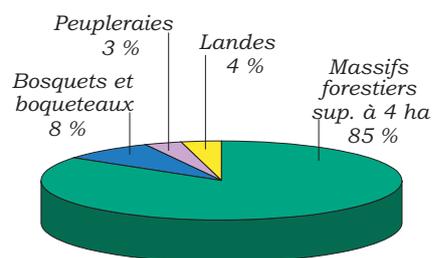
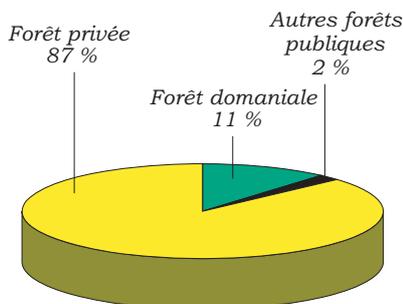


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

Même si la forêt est majoritairement privée, la forêt publique est bien représentée (fig.2) avec les forêts de Loches, Chinon,... La forêt domaniale représente plus de 10 % de la surface forestière.

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 25 hectares, avec une proportion notable de petites propriétés (tab.3). Le morcellement est marqué.

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	14 %
10 à 25 ha	15 ha	16 %
plus de 25 ha	98 ha	71 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupement végétal principal, mais elle présente souvent des formes dégradées.

Les feuillus (79 %)

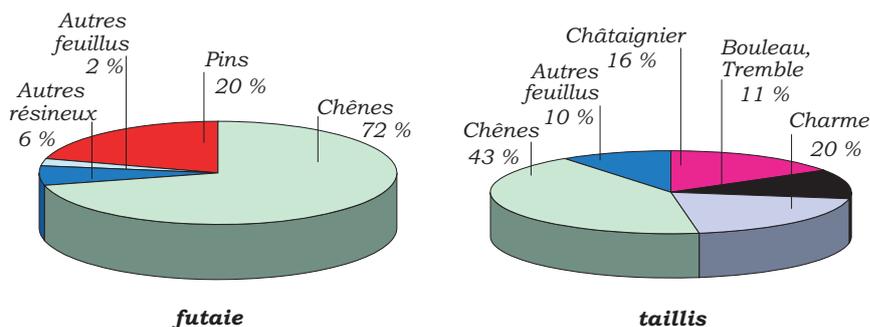
Les chênes sessile et pédonculé dominant, surtout en futaie (fig.3). Le chêne sessile est en principe le mieux adapté aux stations de la région forestière, mais c'est le chêne pédonculé le plus représenté. On rencontre ponctuellement le chêne pubescent.

Dans le taillis, d'autres essences sont bien représentées : le charme et le châtaignier. Le robinier est fréquent en vallée, notamment dans celle de la Loire.

Les résineux (21 %)

Les peuplements résineux sont en majorité composés de pin maritime et, dans une moindre mesure, de pin sylvestre. Le pin laricio est devenu la 1^{ère} essence de reboisement en surface. Le douglas souffre souvent de la sécheresse estivale.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

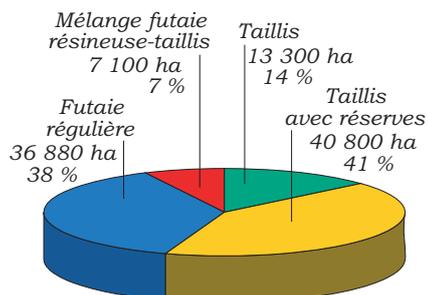


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont nombreux (fig.4). Les réserves sont de bonne qualité lorsqu'elles sont accompagnées de charme ou de châtaignier.

La futaie feuillue est essentiellement issue des peuplements en conversion (taillis avec réserves et parfois taillis simple). Quelques plantations ont été effectuées (chênes pédonculé et sessile, chêne rouge d'Amérique, merisier), mais les essences choisies sont parfois mal adaptées à la station. Les futaies résineuses pures sont surtout des plantations ou des semis de pin maritime. Les résineux accompagnés par un taillis feuillu présentent des grumes

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



de belle qualité grâce à l'effet de gainage assuré par le taillis ; le volume à l'hectare de ces peuplements est faible.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

Le paysage bocager que l'on rencontre dans la région forestière est en principe favorable au petit gibier, mais les populations restent restreintes. Les populations de chevreuil ont fortement augmenté sur certains secteurs. Le cerf est présent dans les grands massifs. L'abondance des cervidés est localement une contrainte pour la gestion sylvicole.

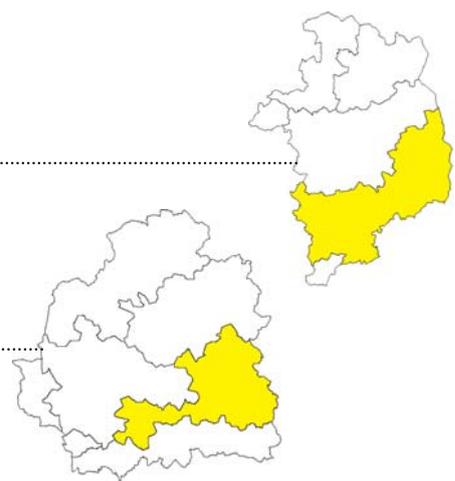
Le tourisme et la fréquentation du public

Bien que certains secteurs soient assez touristiques (proximité des châteaux de la Loire), la pression du public n'est pas très développée et n'influence pas la gestion forestière.

Le parc de la Haute-Touche est un parc animalier en forêt, situé à Azay-le-Ferron (36).

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Le Muséum d'histoire naturelle est propriétaire du domaine de la Haute-Touche.
- Le risque d'incendie, important dans certains secteurs, justifie des aménagements de prévention et de lutte.
- Natura 2000 : des sites d'intérêt communautaire sont en projet dans cette région forestière ; les puys du chinonais, les landes du Ruchard, la vallée de l'Indre et le massif de Sudais (41). La forêt privée est peu concernée.



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Boischaud-sud et vallée de Germigny

Caractéristiques naturelles

Le Boischaud-sud et la vallée de Germigny sont formés d'une succession de plaines ondulées et d'amples vallonnements en arc de cercle.

Ils couvrent 388 700 ha dans les départements du Cher (28 % de la part de forêt départementale) et de l'Indre (27 % de la part départementale) où il est appelé Boischaud-sud. Il se prolonge dans l'Allier. L'altitude augmente vers

le sud-est jusqu'à dépasser 350 mètres sur le plateau dominant les vallées de l'Allier et de la Loire (tab.1).

Climat

La hauteur des précipitations est variable selon le relief : elle est maximale aux altitudes les plus élevées (tab.2). Les températures ne sont pas rigoureuses, mais les gelées sont assez fréquentes.

Le climat du Boischaud-sud et de la vallée de Germigny présente une forte humidité atmosphérique favorable à la production ligneuse, notamment pour les chênes.

A craindre :
gelées tardives et étés orageux.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Boischaud-sud (en région Centre).

	Cher	Indre	Total
Surface totale	241 200 ha	147 500 ha	388 700 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	48 100 ha	32 000 ha	80 100 ha
Taux de boisement	20 %	22 %	21 %
Surface des peupleraies	850 ha	250 ha	1 100 ha
Altitude moyenne	190 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 90 m à Saint-Gaultier (36) maximum : 370 m à la Villatte (18)		
Cours d'eau principaux	l'Indre, la Creuse, le Cher, l'Arnon, la Bouzanne, en limite : l'Allier et la Loire		

tab.2 : Données climatiques moyennes du Boischaud-sud.

Pluviosité	700 à 800 mm/an
Gelées	62 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	11°C

Haies et alignements occupent une place importante dans le sud de la région



La forêt du Boischaut-sud et de la vallée de Germigny

Boisements et formations végétales

Géologie et pédologie

Les assises géologiques déterminent trois terroirs :

- le Boischaut-sud : marnes, grès et sables sur une bande étroite, sables et argiles à chailles,
- la vallée de Germigny et le plateau oriental : sables et argiles,
- le val de Loire : alluvions.

Les sols sont hétérogènes. Sur les sables et les argiles à chailles, les sols sont lessivés, parfois podzologiques. Sur marnes et calcaires, on trouve des sols bruns fertiles et quelques rendzines sur calcaires

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Marche et ses bordures septentrionales (Cemagref, 1992).

Typologie des stations forestières de la Champagne berrichonne et du Boischaut-sud (A. Brêthes, ONF, 2003).

superficiels. Les sols issus d'alluvions sont profonds mais pauvres.

L'hydromorphie est fréquente sur les plateaux et les fonds de vallon.

Contexte général et vocation forestière

Le Boischaut-sud et la vallée de Germigny est une région bocagère avec des haies et des alignements nombreux, surtout au sud. Les sols frais et profonds portent des herbages et des pâturages (élevage bovin). Les cultures et les forêts occupent le reste de la surface. Sans être très forestier, le Boischaut-sud présente un taux de boisement parmi les plus élevés du sud de la région Centre.

La forêt est formée de vastes massifs en bordure de la Champagne berrichonne et sur le plateau est. Le reste de la région comporte des boqueteaux intégrés aux exploitations agricoles (fig.1). Les landes sont peu abondantes, elles occupent les zones abandonnées par l'agriculture. Les peupleraies sont limitées aux vallées (Allier, Loire, Cher, Arnon et Indre principalement).

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

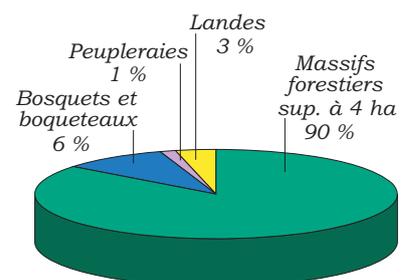
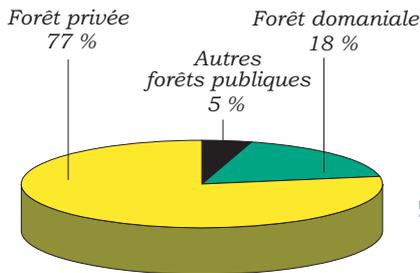


fig.2 : Nature de la propriété forestière
 (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt est majoritairement privée, mais la forêt domaniale est bien présente avec les massifs de Verneuil, de Châteauroux, de Bellevue, de Chœurs-Bommiers, de Laleuf et d’Habert (fig.2). Le Boischaut-sud contient aussi des forêts communales et de collectivités.

La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 34 ha. Le morcellement est peu marqué, avec une forte proportion de vastes propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	9 %
10 à 25 ha	16 ha	12 %
plus de 25 ha	105 ha	79 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

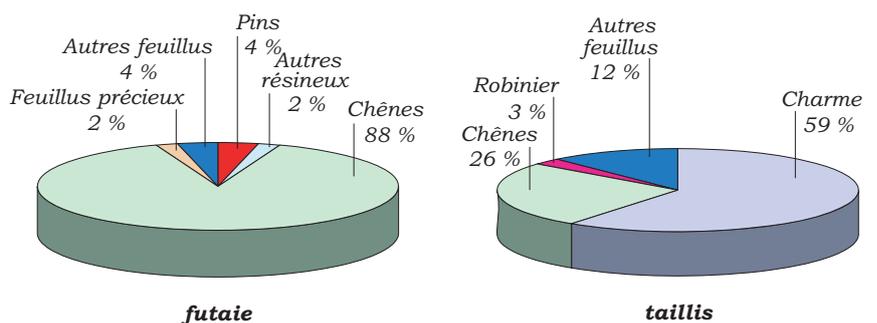
Les feuillus (95 %)

Les chênes sessile et pédonculé sont largement prépondérants en futaie (fig.3). Dans le taillis, le charme est très abondant, indiquant des stations favorables à la production de chêne de qualité. Les massifs forestiers du nord de la région (en limite de la Champagne berrichonne) comportent aussi du chêne pubescent sur les coteaux calcaires, ainsi que du frêne et du merisier dans les stations les plus riches. Le noyer donne de bons résultats sur les marnes et les sols calcaires.

Les résineux (5 %)

Les peuplements résineux sont très rares. Ils sont à base de pin sylvestre, de pin laricio et de douglas. Les résultats sont souvent médiocres (reboisements effectués sur des terrains très hydromorphes).

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

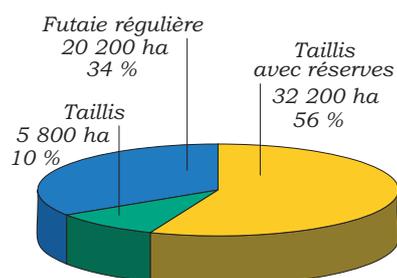


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont largement majoritaires (fig.4). Ils sont souvent riches en réserves de chênes. La futaie feuillue est en forte augmentation, un bon nombre de taillis avec réserves étant en cours de régularisation par vieillissement et capitalisation. Elle comprend aussi de jeunes régénérations, naturelles ou artificielles, de chêne. La qualité des chênes est généralement réputée.

Le taillis simple, parfois remplacé par des plantations de feuillus précieux, a été conservé dans les boqueteaux pour la production de piquets (robinier) ou de bois de chauffage.

fig.4 : Grands types de peuplements
en forêt privée
(source : Inventaire forestier national
1997-1999).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

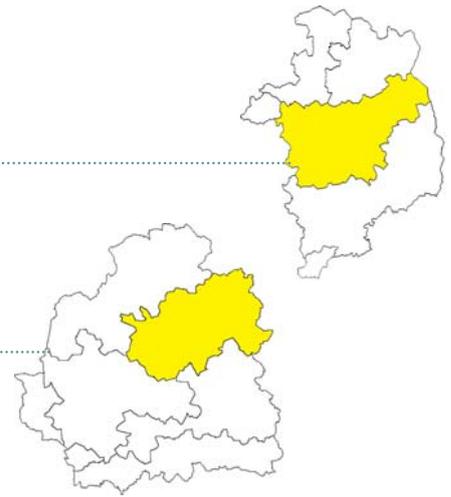
Le grand gibier est assez abondant, surtout dans les grands massifs domaniaux. Le Boischaussud est une région réputée pour la chasse au bois. Cependant, la chasse reste généralement un objectif secondaire. A la suite de la création de Groupements d'intérêt cynégétique (GIC), la forte augmentation des populations de chevreuil conduit parfois à des dégâts importants dans les forêts privées.

Le tourisme et la fréquentation du public

Il n'existe pas de pression marquée du public sur les forêts privées : les forêts domaniales et communales répondent à la demande.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les sites retenus dans le cadre de Natura 2000 ne concernent pas les milieux forestiers (sites à chauve-souris, basse vallée de l'Arnon).



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Champagne berrichonne

Caractéristiques naturelles

La Champagne berrichonne, située à cheval sur le Cher et l'Indre, couvre environ 364 800 hectares (tab.1). Elle occupe 18 % de la forêt départementale du Cher et 8 % dans l'Indre. Il s'agit d'un vaste plateau monotone, mollement ondulé, légèrement incliné vers le nord-ouest, entaillé par les vallées.

Climat

La Champagne berrichonne est le terroir le plus sec et le plus chaud du Berry. Les précipitations sont en moyenne de 720 mm/an (tab.2), avec une période de sécheresse en juin-juillet. La saison de végétation débute de façon précoce.

A craindre :
les gelées tardives fréquentes.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Champagne berrichonne.

	Cher	Indre	Total
Surface totale	233 500 ha	131 400 ha	364 800 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	31 000 ha	9 300 ha	40 300 ha
Taux de boisement	13 %	7 %	11 %
Surface des peupleraies	1 300 ha	900 ha	2 200 ha
Altitude moyenne	160 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 111 m à Buzançais (36) maximum : 260 m à Gron et Feux (18)		
Cours d'eau principaux	l'Indre, la Théols, la Tournemine, l'Arnon, l'Yèvre, l'Auron		

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Champagne berrichonne.

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	55 jours (d'octobre à mai)
Température moyenne	11 °C

La Champagne berrichonne, un paysage très agricole avec des îlots boisés



Géologie et pédologie

La Champagne berrichonne repose sur une vaste table de calcaire fissuré, recouverte de marnes et de limons et, par endroits, de sables siliceux. Les vallées sont recouvertes d'alluvions fraîches et fertiles.

Les sols sont argilo-calcaires (sols bruns légèrement lessivés ou rendzines). Sur les dépôts sableux et les sommets, ils sont plus acides. Sur ces roches-mères filtrantes, les sols sont souvent secs et l'hydromorphie peu fréquente.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Champagne berrichonne et du Boischaut-sud (A. Brêthes, ONF-2003).

Les terres de Champagne berrichonne (Typologie des sols agricoles et forestiers élaborée par les chambres d'agriculture de l'Indre et du Cher, 1992).

Contexte général et vocation forestière

Autrefois fortement boisée, la Champagne berrichonne a connu d'importants défrichements dans les années 1960 à 1970. Le paysage est désormais très agricole et ouvert, avec des îlots boisés attendant aux exploitations agricoles. Les haies et les arbres épars sont rares. L'ouest de la région a été relativement épargné et conserve des massifs importants. La forêt subsiste sur les sols impropres à la culture (trop superficiels ou trop argileux), principalement en périphérie de la région et sur les plateaux dominant le Cher.

La forêt de la Champagne berrichonne

Boisements et formations végétales

Les petits massifs (bosquets et boqueteaux) sont très représentés, ainsi que les quelques pelouses calcaires (fig.1). Le long des vallées (Yèvre, Auron, Arnon, Théols), on rencontre de belles peupleraies.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

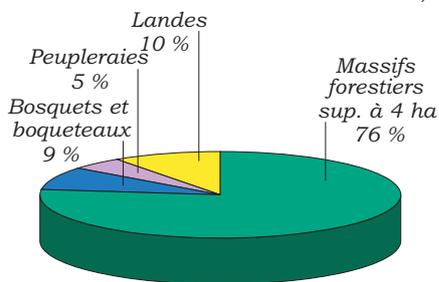
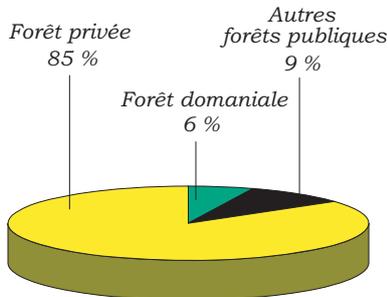


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt de la Champagne berrichonne est privée à 85 % (fig.2). Elle comporte quelques forêts communales et domaniales : forêts d'Issoudun, de Déols, de Thoux, des Abbayes,...

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 26 ha : le morcellement n'est pas très accentué, même si l'on trouve peu de très grandes propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	11 %
10 à 25 ha	16 ha	18 %
plus de 25 ha	77 ha	71 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les groupements végétaux principaux sont la chênaie-charmaie et la chênaie-frênaie calcicole.

Les feuillus (95 %)

Les chênes sont majoritaires : le chêne sessile, généralement mieux adapté aux stations, est de meilleure qualité. Mais on rencontre des essences variées (fig.3). Le chêne pubescent et l'érable champêtre occupent les sols superficiels. Le frêne donne de bons résultats dans les vallées fertiles. Le merisier et le noyer peuvent être plantés sur des sols profonds, non tassés et sans hydromorphie.

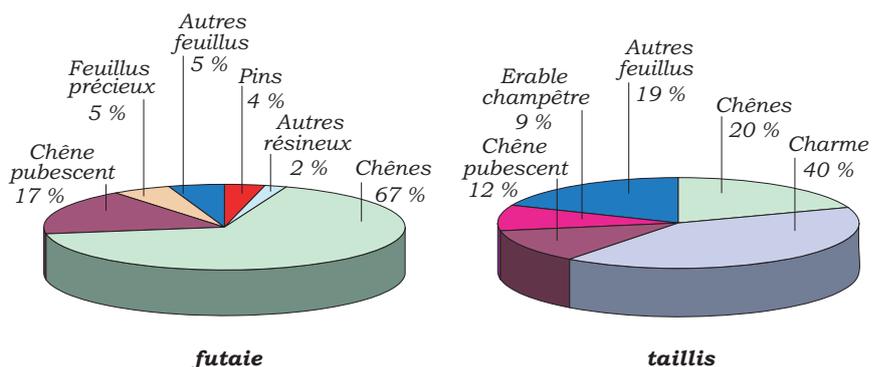
Les noyers communs étaient d'ailleurs fréquents en alignement ou dans les haies (souvent plantés pour leurs fruits), mais ils n'ont pas été renouvelés.

L'alisier torminal et le cormier se rencontrent fréquemment dans les taillis et peuvent être favorisés.

Les résineux (5 %)

Les sols calcaires et secs sont peu favorables aux résineux, qui sont très peu abondants et peu productifs. Les essences rencontrées sont principalement le pin noir d'Autriche et le pin laricio (qui le remplace peu à peu), parfois le cèdre de l'Atlas. Le douglas est limité aux sols sableux ; il souffre du manque d'eau.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

L'aspect de la forêt est fortement lié à la nature et à la profondeur du sol. Les sols superficiels portent un taillis maigre ; les sols bruns sont plus fréquents et portent des taillis avec réserves (fig.4).

Les peuplements forestiers sont en moyenne peu productifs. Sur les sols calcaires superficiels, la possibilité de produire du bois de qualité est très limitée et les principaux intérêts de la forêt se trouvent dans la production de bois de chauffage et l'aspect cynégétique. Les sols profonds (stations à charme) portent des peuplements de bonne qualité qui se prêtent bien à une conversion à partir des réserves, en favorisant les feuillus précieux. Le renouvellement des

peuplements de chêne par régénération naturelle est de plus en plus pratiqué.

Très productives en vallée, les peupleraies ont parfois été développées hors vallée où les stations sont en général moins favorables.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse était auparavant essentiellement consacrée au petit gibier (lièvre et perdrix), dont les populations ont fortement diminué suite aux remembrements et à l'intensification de l'agriculture.

Les populations de chevreuil ont connu une forte augmentation depuis la création de Groupements d'intérêt cynégétique (GIC). La chasse aux cervidés constitue à présent une source de revenu non négligeable pour des propriétés aux peuplements forestiers peu productifs.

Le tourisme et la fréquentation du public

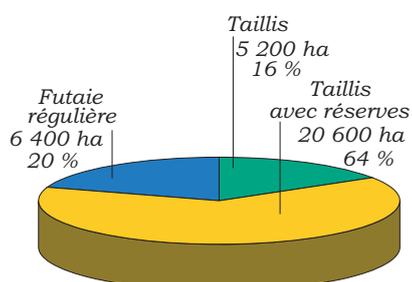
Le tourisme ne semble pas appelé à se développer dans cette région au paysage quelque peu monotone. Les forêts sont peu fréquentées.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les boisements restants présentent un intérêt environnemental et paysager très important. De leur côté, les agriculteurs et les chasseurs sont encouragés à remettre en place des haies.

Une zone de la Champagne berrichonne est concernée par un projet de site Natura 2000 visant au maintien d'habitats sur calcaire (pelouses sèches calcicoles notamment). Certains cours d'eau (Auron, Théols) et marais calcaires (Dun-sur-Auron, Thizay) sont également concernés.

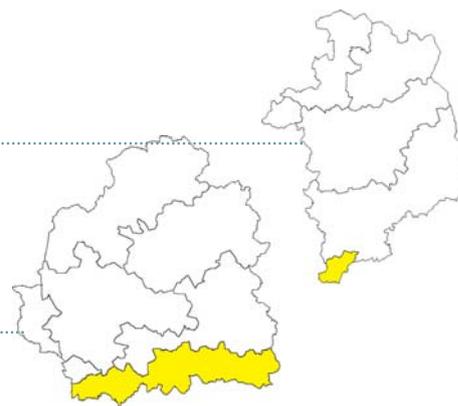
fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Région forestière

du Cher

de l'Indre



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Marche

Caractéristiques naturelles

La Marche, en bordure sud de la région, occupe les derniers contre-forts du Massif Central. Elle couvre 103 300 ha en région Centre soit 1 % de la part forestière du Cher (tab.1) et 8 % de l'Indre où elle est appelée Basse-Marche. Elle se prolonge en Limousin et en Poitou-Charentes (Creuse, Vienne et Haute-Vienne).

Elle présente un relief de plateaux assez tourmenté et des collines prononcées. L'altitude s'élève progressivement du nord-ouest au sud-est. Les vallées, souvent encaissées, s'écoulent vers le nord.

Climat

Le climat de la Marche présente des contrastes accusés. Les températures hivernales sont assez rigoureuses et les gelées fréquentes (tab.2).

La pluviosité est parmi les plus élevées de la région Centre (800 mm/an en moyenne). Les précipitations sont bien réparties. L'humidité atmosphérique est forte.

Ce climat à tendance continentale offre des conditions favorables aux essences montagnardes (hêtre, douglas, sapin pectiné) mais rend le chêne souvent gélif.

A craindre : gelées tardives, vent violent, sécheresse parfois prolongée au printemps et en été.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Marche (en région Centre).

	Cher	Indre	Total
Surface totale	17 300 ha	86 000 ha	103 300 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	2 400 ha	9 800 ha	12 200 ha
Taux de boisement	14 %	12 %	12 %
Surface des peupleraies	120 ha	180 ha	300 ha
Altitude moyenne	350 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 120 m sur la Creuse à Le Menoux (36) maximum : 504 m au Magnoux (18)		
Cours d'eau principaux	la Creuse, l'Anglin, le Portefeuille, la Gargillesse, le Crésançais, le Vauvre, l'Indre, l'Arnon, la Joyeuse, la Sinaise		

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Marche.

Pluviosité	750 à 950 mm/an
Gelées	63 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10,9°C

Une région bocagère
présentant un faible taux de boisement



Géologie et pédologie

Les formations géologiques sont anciennes, cristallines. Les couches étant horizontales, le sous-sol est très peu perméable. L'érosion a formé des buttes chaotiques. Les sols sont acides, légers, souvent pauvres, de type brun lessivé. Sur les sommets et les pentes, ils sont très évolués et très superficiels. Dans les zones à pente faible ou nulle, ils sont à tendance podzolique. Dans les dépressions, ils sont à dominante argileuse et souvent hydromorphes.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Typologie des stations forestières de la Marche et de ses bordures septentrionales (Cemagref, 1993).

Contexte général et vocation forestière

La Marche comporte des prairies et des pâtures, un réseau dense de haies et des arbres épars : c'est une région très bocagère, consacrée à la polyculture et à l'élevage, à faible taux de boisement. La forêt est présente sur les terres ingrates et les pentes. Les flancs surplombant en particulier la Creuse sont plus boisés.

La forêt de la Marche

Boisements et formations végétales

Les boisements étendus sont peu nombreux : la forêt est en grande partie constituée de bosquets ou de boqueteaux (fig.1). Les landes occupent une proportion importante, notamment dans les parcelles agricoles abandonnées. Les principaux massifs forestiers sont tous de taille inférieure à 300 ha. Les peupleraies occupent une surface restreinte dans les vallées étroites.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

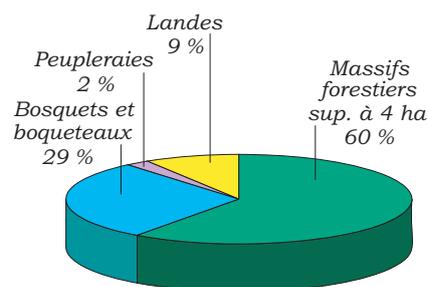
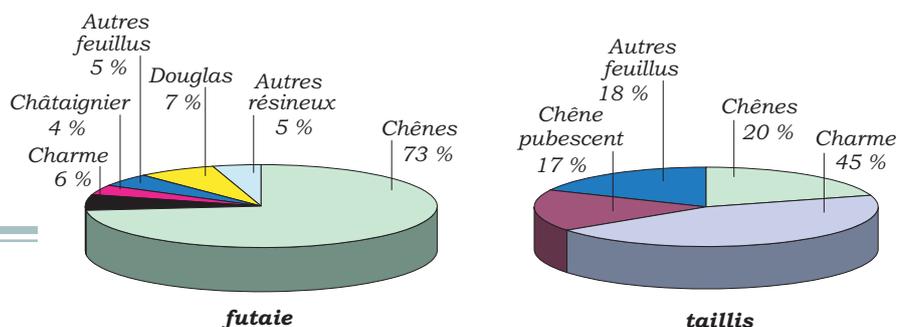


fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Structure de la propriété

La forêt de la Marche est presque exclusivement privée. La forêt publique est représentée par des forêts communales de très petite taille (24 ha au total). Les propriétés privées de plus de 4 ha ont une surface moyenne de 15 ha. Cette faible taille moyenne indique un morcellement très important des boisements. La moitié de la surface est constituée de propriétés de moins de 25 ha (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	25 %
10 à 25 ha	15 ha	24 %
plus de 25 ha	67 ha	51 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile et sa variante à châtaignier occupent les versants. La chênaie-charmaie est également bien représentée, sur les sols assez argileux. La chênaie-hêtraie acidiphile apparaît quand l'altitude dépasse 400 mètres.

Les feuillus (89 %)

Les chênes (surtout pédonculé) sont largement majoritaires dans la futaie (fig.2). La gélivure est souvent observée. Le châtaignier, très présent sur les sols bien drainés, caractérise cette région forestière.

Il est mieux adapté aux conditions stationnelles que les chênes, de même que le hêtre et plus ponctuellement le frêne. Les feuillus précieux (merisier, érable sycomore, frêne) pourraient être favorisés.

Les résineux (11 %)

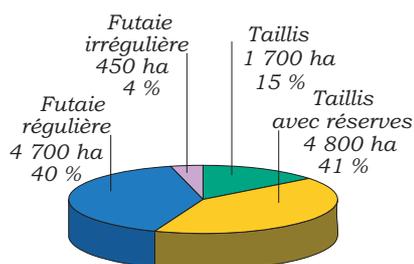
Ils sont peu fréquents en Marche. Les pins, qui dominent partout ailleurs en région Centre, sont ici remplacés par le douglas, le mélèze et les sapins. Grâce à la pluviosité élevée, les plantations résineuses donnent des résultats satisfaisants. Le sapin de Vancouver (*Abies grandis*) est à éviter.

Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves sont souvent constitués de chênes de qualité médiocre sauf en chênaie-charmaie. Ils constituent le type de peuplement principal. Les taillis sont souvent âgés. Ils comportent parfois des réserves résineuses comme le pin sylvestre (fig.3). Sur les meilleures stations, la conversion des taillis avec réserves est amorcée, par balivage du hêtre et du châtaignier plutôt que du chêne, souvent gélif.

Le taillis simple, essentiellement à base de chêne, de charme et de châtaignier, est surtout présent en boqueteaux.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



La futaie feuillue, à base de chênes et de hêtre, est peu fréquente. La futaie résineuse est issue du boisement des anciennes terres agricoles, parfois en "timbre-poste", ou des parties dégradées de la chênaie. La sylviculture est assez dynamique, avec élagage artificiel. Le douglas présente une très bonne croissance sur les terrains sains.

La peupleraie ne trouve que peu de terrains favorables.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

C'est une activité très secondaire dans la Marche, car la région est peu giboyeuse. Le développement du chevreuil, moins notable que dans les autres parties de la région Centre, est en cours grâce au Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) et commence à former un potentiel intéressant. Au contraire, les populations de petit gibier (perdrix, faisans) diminuent.

Le tourisme et la fréquentation du public

Il est centré autour des plans d'eau d'Éguzon (Indre) et de Sidiailles (Cher). De nombreux chemins sont entretenus pour la promenade. Ailleurs, on constate peu de pression dans cette région enclavée et peu accessible.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

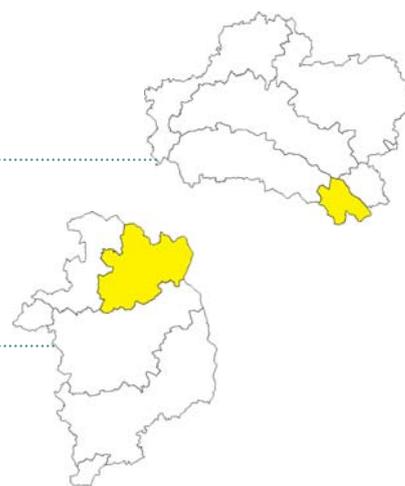
Les haies ne jouent pas un rôle important dans la production de bois (elles peuvent fournir du bois de feu), mais ont un grand intérêt en tant que brise-vent et pour l'accueil de la faune.

Quelques sites ont été retenus dans le cadre de Natura 2000 pour les habitats de ravin.

Région forestière

du Loiret

du Cher



Ma région forestière

SRGS

► RÉGION CENTRE

Pays-Fort

Caractéristiques naturelles

Le Pays-Fort couvre l'est de la région Centre, sur les départements du Cher et du Loiret (tab.1). Il occupe 18 % de la surface du Cher et 3 % du Loiret. Le relief est souvent mamelonné, et l'altitude s'élève vers l'est. Il est sillonné de nombreuses petites rivières s'écoulant pour la plupart vers le nord-ouest.

Climat

Le Pays-Fort reçoit des précipitations abondantes, bien réparties dans l'année (tab.2). C'est une des régions forestières les plus fraîches de la région Centre, avec une humidité atmosphérique élevée, expliquant la présence du hêtre, et des températures assez basses. Les gelées sont nombreuses et l'enneigement peut être important.

Le climat est rigoureux et peut être limite pour un certain nombre d'essences, mais il est globalement favorable à la production ligneuse.

A craindre :

le froid hivernal parfois rigoureux, les gelées tardives.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Pays-Fort.

	Cher	Loiret	Total
Surface totale	126 400 ha	29 300 ha	155 700 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	31 200 ha	4 800 ha	36 100 ha
Taux de boisement	25 %	17 %	23 %
Surface des peupleraies	450 ha	150 ha	600 ha
Altitude moyenne	250 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 140 m à Léré (18) maximum : 431 m à La Motte d'Humbligny (18)		
Cours d'eau principaux	la Petite et la Grande Sauldre et leurs affluents, la Salereine, le Barangeon, la Loire en limite est		

tab.2 : Données climatiques moyennes du Pays-Fort.

Pluviosité	750 à 900 mm/an
Gelées	84 jours (de septembre à juin)
Température moyenne	10°C

Relief mamelonné présentant de bonnes potentialités pour la forêt



Géologie et pédologie

La roche-mère est essentiellement constituée d'argiles à silex, surmontées de limon. On trouve des alluvions de la Loire. Enfin, le nord ouest comporte une zone de transition avec les sables et argiles de Sologne.

Selon la topographie, les sols sont bruns ou lessivés, parfois hydromorphes ou podzoliques. Ils sont souvent lourds et conviennent mieux aux feuillus qu'aux résineux.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Catalogue des types de stations forestières du Pays-Fort (C. Gauberville, CRPF, 1990), disponible au CRPF.

Contexte général et vocation forestière

Le Pays-Fort présente à la fois un aspect bocager et boisé. On distingue deux terroirs :

- l'ouest de la Grande Sauldre, porte de la forêt et de nombreux vergers,
- le Sancerrois au sud-est, à dominante calcaire, où se trouve le vignoble.

Les potentialités forestières sont bonnes, notamment pour le chêne, le hêtre et le châtaignier mais également le douglas sur certains sols.

La forêt du Pays-Fort

Boisements et formations végétales

La région forestière comporte de grands massifs forestiers (fig.1) dans sa partie sud. Les boisements du Sancerrois sont plutôt composés de boqueteaux disséminés. Les landes occupent une place restreinte dans les zones agricoles les plus défavorisées. Les peupleraies sont peu fréquentes, limitées aux vallées larges.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1999).

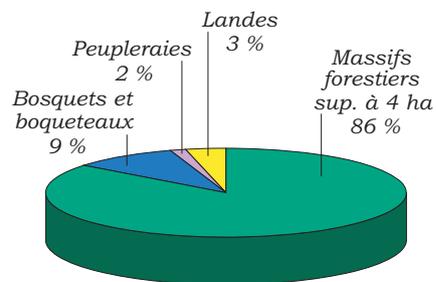
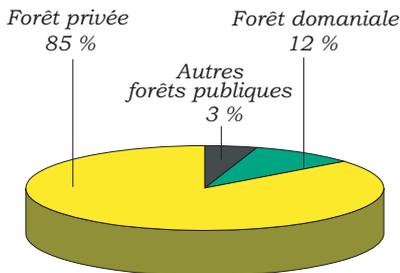


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1999).



Structure de la propriété

La forêt est privée à 85 % (fig.2). Les forêts domaniales principales sont celles d'Allogny (2 300 ha) et de Saint-Palais (1 900 ha). La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 hectares est de 32 ha (identique à la moyenne régionale), ce qui indique un morcellement peu marqué : une part importante de la forêt privée est composée de propriétés de plus de 25 ha (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	9 %
10 à 25 ha	16 ha	13 %
plus de 25 ha	100 ha	78 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupe végétal principal, avec la chênaie-hêtraie acidiphile sur exposition nord ou est. Sur les sols riches ou profonds, on trouve la chênaie-charmaie ou la chênaie-frênaie calcicole.

Les feuillus (95 %)

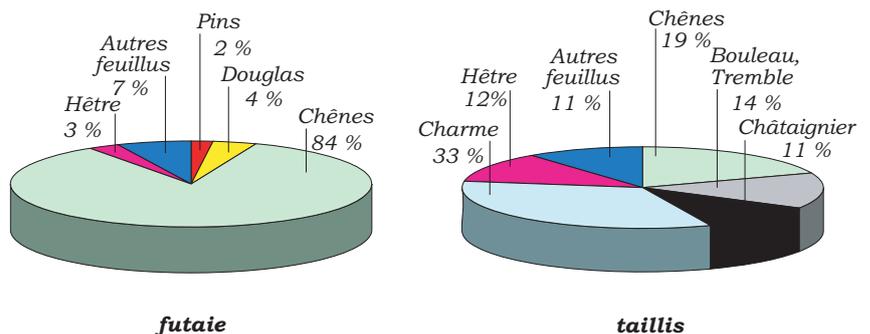
Les chênes sont nettement majoritaires (fig.3). Sur les stations acides et pauvres, le chêne sessile est accompagné par le hêtre, généralement de bonne qualité. Dans le

taillis, les essences sont variées. Le châtaignier est présent sur les sols peu caillouteux. L'alisier blanc et le houx sont des essences caractéristiques de la région.

Les résineux (5 %)

Le douglas est extrêmement vigoureux, à part sur les sols trop hydromorphes ou trop secs. Il est utilisé dans la plupart des plantations et constitue la 3^e essence derrière le chêne sessile et le chêne pédonculé.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



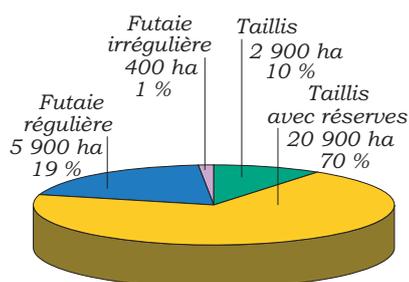
Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves dominent largement (fig.4). Le traitement en taillis sous futaie est encore pratiqué, mais les peuplements riches et ceux où le hêtre est abondant sont généralement orientés vers la conversion en futaie. La qualité du chêne est bonne sur les stations à charme. Ailleurs, la gélivure est fréquente.

Le taillis simple a beaucoup diminué au profit de la futaie régulière. Il n'est conservé que sur les sols les plus acides et caillouteux.

Le développement de la futaie résineuse est assez récent. Elle présente une forte productivité sur les sols bien drainés.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992-1998).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse joue un rôle non négligeable dans la gestion forestière. Un Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) a été créé en 1992 dans le Cher dans le but de réintroduire le chevreuil. Un autre a été mis en place en 1998 dans le Loiret pour développer le chevreuil et réintroduire le cerf. Les cervidés sont désormais en forte augmentation et posent localement des problèmes lors du renouvellement des peuplements.

Le tourisme et la fréquentation du public

La fréquentation du public en forêt est limitée. L'attrait touristique de la région forestière se situe dans les villages viticoles du Sancerrois où la forêt est rare, dans les châteaux qui jalonnent la route des Dames de France et dans une moindre mesure dans le village potier de La Borne.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Un projet de site Natura 2000 concerne le Pays-Fort, notamment pour les hêtraies à houx et les aulnaies-frênaies.

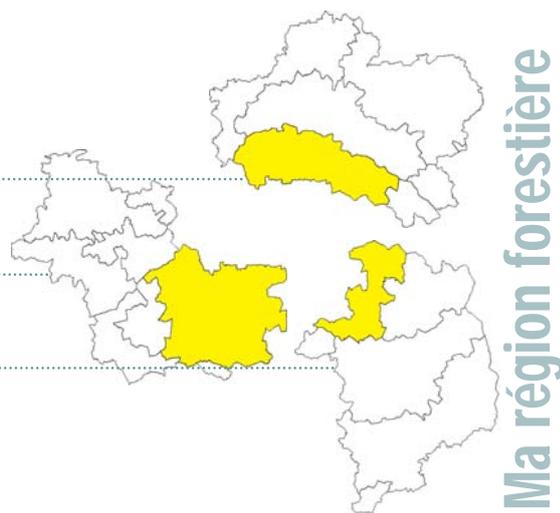
Quelques ruisseaux sont également retenus pour la qualité de leurs eaux. Le Pays-Fort constitue en effet un véritable château d'eau et comporte de nombreux captages d'eau potable en forêt.

Région forestière

▶ du Loiret

▶ du Loir-et-Cher

▶ du Cher



SRGS

▶ RÉGION CENTRE

Sologne

Caractéristiques naturelles

La Sologne est formée par un vaste plateau "monotone", entre les vallées de la Loire et du Cher. Elle couvre plus de 462 000 ha (tab.1). Elle occupe 33 % de la part forestière départementale du Cher, 32 % du Loiret et 63 % du Loir-et-Cher où elle est appelée Grande Sologne.

Le relief est très mollement ondulé. L'altitude s'élève progressivement vers le nord-est, en bordure du Pays-Fort. La partie centrale de la région est caractérisée par les nombreux étangs artificiels créés pour assainir les zones marécageuses.

Climat

La pluviosité est assez disparate (tab.2). Elle augmente régulièrement vers l'est de la région forestière. Les précipitations sont irrégulières d'une année sur l'autre. Elles présentent deux déficits marqués en mars-avril et en août-septembre. Les influences continentales se font sentir : les gelées sont fréquentes.

A craindre :

les gelées tardives et la sécheresse printanière et estivale.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Sologne.

	Cher	Loir-et-Cher	Loiret	Total
Surface totale	93 100 ha	229 700 ha	139 200 ha	462 000 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	56 400 ha	130 200 ha	54 200 ha	240 800 ha
Taux de boisement	61 %	57 %	39 %	52 %
Surface des peupleraies	200 ha	900 ha	500 ha	1 600 ha
Altitude moyenne	135 m			
Altitudes extrêmes	minimum : 73 m à Blois (41) maximum : 258 m à Méry-es-Bois (18)			
Cours d'eau principaux	la Sauldre, le Barangeon, le Dhuys, l'Ardoux, le Cosson, le Beuvron et la Rère			

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Sologne

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	70 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	10,4°C

La Sologne,
la région forestière la plus boisée de la région...



Géologie et pédologie

La Sologne présente une unité géologique remarquable. La roche-mère est majoritairement composée des sables et argiles de Sologne, en couches alternées et entremêlées. Les sols sont toujours acides. Leur évolution dépend de la proportion sable/argile : sur sable, le lessivage est important, les sols sont souvent podzoliques et très secs ; sur argile, ils sont humides (sols hydromorphes).

Les bordures de la région constituent des zones de transition : en bordure du Pays-Fort et au sud, une mince couche d'argile à silex donne des sols bruns lessivés.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles à la Chambre départementale d'agriculture.

Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de Sologne (F. Charnet, IDF - 1994).

Stations forestières de Sologne et sylviculture, guide simplifié (GEDEF Loiret-Sologne et GDF 41, 1998) : document à demander au GEDEF Loiret-Sologne.

Vers la Sologne viticole, les calcaires de Beauce affleurent et donnent naissance à des rendzines ou des sols bruns. Au nord, les alluvions anciennes de la Loire donnent des sols plus profonds et moins acides.

Contexte général et vocation forestière

Au XIX^e siècle, la Sologne a été reboisée à grande échelle (assainissement et plantation) en pin maritime puis en pin sylvestre. C'est à présent la région forestière la plus boisée de la région Centre. Forêts et landes forment un manteau qui semble pratiquement continu. Quelques terres de culture et quelques prairies s'y imbriquent. La pauvreté des sols et le problème d'écoulement des eaux caractérisent cette région forestière, où les essences frugales sont les plus aptes à se développer. Cependant, les potentialités forestières de la Sologne sont généralement sous-estimées : les pins et parfois le chêne sessile peuvent donner du bois d'œuvre de qualité.

La forêt de la Sologne

Boisements et formations végétales

Les landes occupent une surface notable, tandis que la peupleraie y est à peu près absente, les sols ne s'y prêtant guère.

On distingue 3 sous-ensembles d'espaces boisés (fig. 1) :

- à l'est et au nord, la Sologne «sèche», zone où les landes et les résineux sont abondants,
- à l'ouest, une zone plus riche en feuillus (massifs de Boulogne, de Cheverny et de Chambord),
- au centre, la Sologne des étangs (massif de Bruadan), plus humide.

fig. 1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1999).

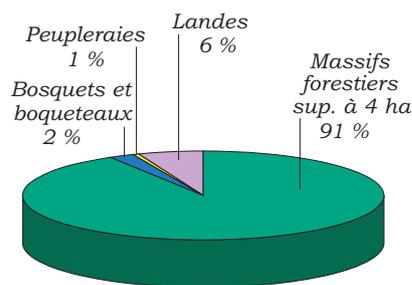
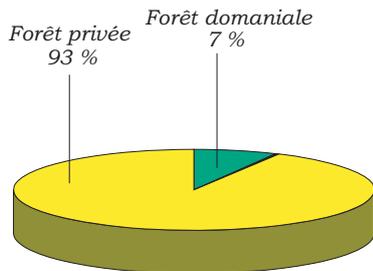


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1999).



Structure de la propriété

La forêt privée occupe plus des 9/10 de la surface forestière (fig.2).

Malgré une légère tendance au morcellement, les propriétés privées restent vastes : la taille moyenne des propriétés de plus de 4 ha est de 35 hectares (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	6 %
10 à 25 ha	16 ha	13 %
plus de 25 ha	77 ha	81 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Le groupement végétal typique de la Sologne est la chênaie acidiphile, souvent dégradée.

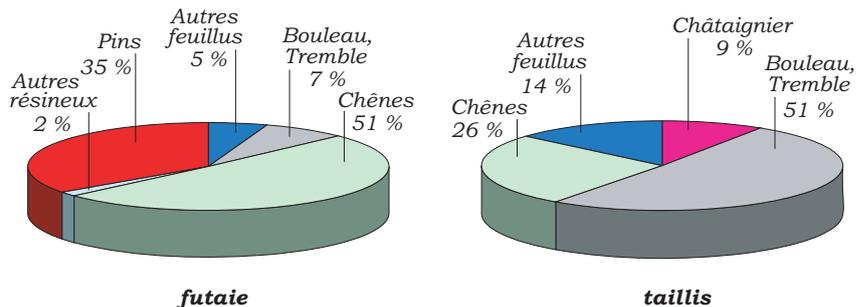
Les feuillus (70 %)

Moins nettement prédominants que dans l'ensemble de la région Centre, les chênes sessile et surtout pédonculé occupent cependant plus de la moitié de la surface boisée (fig.3). La gélivure est malheureusement fréquente. Les sols les plus pauvres sont colonisés par le bouleau ou le tremble (surtout en taillis). Le châtaignier est plus présent et parfois vigoureux à l'est de la Sologne.

Les résineux (30 %)

Ce sont en majorité des pins sylvestre et laricio issus de plantation, en remplacement du pin maritime. Ils s'installent aussi par semis naturel dans les trouées et les peuplements feuillus clairs, formant des peuplements mixtes. Le pin maritime est beaucoup plus rare mais reste présent.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

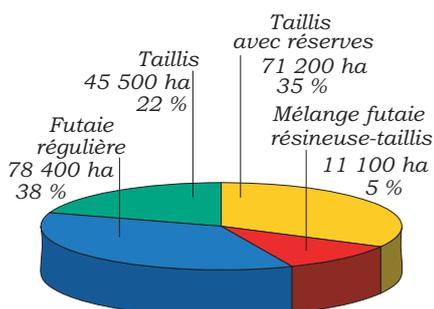
La forêt est formée d'une mosaïque de peuplements variés (fig.4). Le taillis simple est bien représenté ainsi que les futaies résineuse et feuillue. Les taillis avec réserves sont relativement peu abondants.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse tient une place très importante en Sologne et constitue même un des intérêts primordiaux de cette région forestière. Elle apporte un complément de revenu pour les propriétaires forestiers.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Dans certains secteurs, l'augmentation des populations de cervidés pose de gros problèmes de gestion forestière (dégâts dans les reboisements et le taillis). La chasse permet aussi de réguler les populations de grand gibier.

La Sologne, et plus particulièrement la Sologne des étangs, est réputée pour la chasse au gibier d'eau. Les étangs accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs.

Le tourisme et la fréquentation du public

La Sologne est très accessible depuis la capitale du fait de l'existence de grands axes routiers. Elle est recherchée comme lieu de résidence secondaire. La fréquentation du public est plus accentuée à proximité des agglomérations, notamment au nord de la région forestière. Le balisage de chemins ruraux progresse et favorise le développement de la randonnée pédestre. Cette activité doit se faire en équilibre avec l'exercice de la chasse. Des parcs d'attraction ont été créés en forêt afin de répondre à une demande croissante de loisirs de nature.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Lutte contre les incendies de forêt : la Sologne fait partie des régions à risque d'incendie. Elle fait l'objet d'une surveillance attentive aux périodes cruciales (fin de l'hiver et été) à partir de tours de guet, à Souesmes, Soings-en-Sologne, gérées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Loir-et-Cher.

- Natura 2000 : la Sologne est concernée par une vaste proposition de sites d'intérêt communautaire. Les habitats visés sont surtout des milieux ouverts (mares, étangs, landes, tourbières), mais aussi quelques habitats forestiers, notamment les chênaies à chêne tauzin et les chênaies pédonculées à molinie.

- Association pour la fondation Sologne : créée en 1974 pour sauvegarder le patrimoine naturel solognot, développer un tourisme de qualité dans des lieux aménagés et assurer la gestion de ces sites. Le domaine du Ciran (Loiret), propriété de cette association depuis 1977, s'est fixé pour objectif de participer à la conservation et à la mise en valeur du milieu naturel.

SRGS

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Le tome 1

Contexte

Le tome 2

**Diagnostic
Gestion sylvicole**

Les tomes 3

Le Cher
et ses régions forestières

L'Eure-et-Loir
et ses régions forestières

L'Indre
et ses régions forestières

L'Indre-et-Loire
et ses régions forestières

Le Loir-et-Cher
et ses régions forestières

Le Loiret
et ses régions forestières

*Ouvrage imprimé
sur papier certifié PEFC
Ouvrage édité en 2005*



certifié ISO 14001